



<https://latribunelibre.com/emploi/ingenieur-sre-et-officier-de-securite-des-systemes-dinformation-f-h>

Ingénieur – SRE et officier de sécurité des systèmes d'information F/H

Description

Définir et mettre en œuvre les processus de maîtrise de la fiabilité des services digitaux de l'entreprise dans ces utilisations des services Cloud : gestion des infrastructures cloud (services, réseau), gestion des politiques de droits, suivi des coûts d'utilisation de ces infrastructures (FinOps), gestion des modifications, réponse aux incidents d'urgence le cas échéant.

Travailler en étroite collaboration avec l'équipe de développement (R&D) pour préparer et fournir les plateformes ad-hoc, ainsi que stabiliser les systèmes de production de solutions Software. Il maintient et garantit le fonctionnement de l'usine logicielle.

Maintenir le référentiel des procédures documentées au service qualité, à l'officier de sécurité globale de l'entreprise ou à la direction support client pour l'aider répondre à toute sollicitation sur le sujet digital.

Le poste couvre également le rôle d'officier de sécurité informatique de l'entreprise, dans le respect des normes du marché et notamment du label ANSSI SecNumCloud.

Incarner le rôle de référent Cybersécurité et SSI auprès de la direction générale de l'entreprise.

Définir la stratégie ainsi que le référentiel des procédures de sécurité informatique, organiser et assurer le maintien en condition de sécurité des systèmes d'information de l'entreprise dans toutes ses antennes.

Il rend compte à la direction de l'entreprise du respect des mesures de SSI par l'ensemble du personnel, des processus, ou des projets.

Conduire des contrôles et audits, relève les écarts et les rapporte au CODIR et à la direction de l'entreprise qui acte les actions correctives nécessaires. Il peut être en lien avec les services de l'Etat (DRSD, DGA, ANSSI, ...).

Assurer la coordination des responsables et experts IT, notamment pour la garantie des exigences de fonctionnement, de maîtrise des coûts et de SSI retenues par la société.

Qualifications

Ingénieur de formation avec minimum 3 ans d'expérience dans des équipes

Organisme employeur

Faten Khalladi

Type de poste

Temps plein

Secteur

CONSTRUCTION

AÉRONAUTIQUE ET SPATIALE

Lieu du poste

31254, LABEGE, LABEGE, France

Salaire de base

40000 € - **Salaire de base**

55000 €

Date de publication

30 septembre 2024 à 17:02

Valide jusqu'au

30.10.2024

digitales sur les sujets d'automatisation des processus numériques (provisioning automatique, CI/CD, scalabilité), et d'implémentation de normes de sécurité avec une première expérience de la gestion d'infrastructure cloud chez un hyperscaler

Savoir faire

Maîtrise des technologies d'Infrastructure-As-Code (Terraform)

Maîtrise des technologies de conteneurisation (ex. Docker, containerd) et d'orchestration (ex. Kubernetes, Swarm)

Maitrise (Pratique à l'état de l'art) du SRE, tant sur les principes (automatisation de pipelines, Infra-As-Code, CI/CD, architectures résilientes) que les outils associés au DevOps (Git, Terraform, Ansible)

Maîtrise a minima des services d'un cloud public de type hyperscaler (ex. GCP)

Solides connaissances en OS Linux / Unix et langages de scripting shell associés

Capacité à accompagner, à conseiller et à orienter les choix d'architecture logicielle auprès des équipes de développement, afin de respecter le référentiel SecOps de l'entreprise

Méthode de pilotage de projets

Savoir être

Orienté résultat

Rigueur, sens de l'organisation

Esprit d'équipe, sens de l'écoute et de la pédagogie

Innovation, créativité

=> Si vous ne les avez pas, vous bénéficierez des formations étatiques nécessaires au poste d'OSSI reconnu par le Ministère des Armées (stage au CISIA <https://armement.defense.gouv.fr/securite-et-habilitation/formation-en-securite/instruction-des-officiers-de-securite-des-systemes>).

=> L'obtention d'une habilitation secret défense est nécessaire à la tenue du poste - la procédure d'obtention sera initiée à l'entrée en poste. L'impossibilité d'être habilité Secret Défense par les Services de l'Etat - sans que DELAIR n'ait à connaître la raison - constituera un motif de rupture du contrat avec DELAIR